

# Lois DADVSI, HADOPI, LOPPSI 2

Rosaire Amore

AG CMI du 2 juin 2009  
[www.cmi.univ-mrs.fr/](http://www.cmi.univ-mrs.fr/)

5 juin 2009

# Plan

- 1 Le contexte de départ
- 2 La fabrique du consentement
- 3 Un trouble-fête : Internet
- 4 Intérêts privés, choix politiques
- 5 Quelles lois pour enrayer la diffusion ?
- 6 Troisième et dernière étape du plan : Big Brother
- 7 Références

## Le problème de base : la propriété intellectuelle

La chaîne de diffusion de la culture a toujours opposé :

- la nécessité de diffuser
- l'existence de rareté matérielle (par le support)
- l'indemnisation des auteurs

et a toujours fait l'objet de pressions contradictoires

## Le problème de base : la propriété intellectuelle

En 1987, la loi LANG, votée à l'unanimité, établit un équilibre entre industries, auteurs et public

## Le problème de base : la propriété intellectuelle

**Le droit de la propriété intellectuelle a toujours été conçu comme un compromis :**

- en droit, entre les intérêts des créateurs et ceux du public
- sur le plan éthique, entre le respect dû aux auteurs et à la circulation la plus large possible des connaissances

# Plan

- 1 Le contexte de départ
- 2 La fabrique du consentement**
- 3 Un trouble-fête : Internet
- 4 Intérêts privés, choix politiques
- 5 Quelles lois pour enrayer la diffusion ?
- 6 Troisième et dernière étape du plan : Big Brother
- 7 Références

## La fabrique du consentement

- De grands intérêts, aujourd'hui menacés, tentent de répondre en poussant les gouvernements partout dans le monde, à protéger toujours plus leurs *business models*.
- Et, avec l'appui des médias, font admettre un modèle contradictoire avec une valeur fondamentale de nos sociétés :

la conviction que

### Valeur fondamentale

La connaissance et la culture doivent se disséminer le plus largement possible

# La fabrique du consentement

- Un nombre croissant d'accords internationaux<sup>1</sup>, poussent à étendre les domaines couverts par la propriété intellectuelle, à un renforcement de la protection accordée et à un durcissement des lois anti-contrefaçon.
- Le mot « **piraterie** » sert à maquiller un autre mot : la **contrefaçon**.

A l'échelle planétaire

L'équilibre est rompu

---

1. Accord ADPIC de l'OMC : cet accord applique les principes du système commercial aux droits de propriété intellectuelle

# Plan

- 1 Le contexte de départ
- 2 La fabrique du consentement
- 3 Un trouble-fête : Internet**
- 4 Intérêts privés, choix politiques
- 5 Quelles lois pour enrayer la diffusion ?
- 6 Troisième et dernière étape du plan : Big Brother
- 7 Références

# La révolution Internet

- Par ailleurs, l'Internet fait disparaître un élément fondamental dans la chaîne de diffusion de la connaissance : le support matériel, source de rareté
- La reproduction d'un objet culturel a un coût quasiment nul

## Nouvelle donne

- Dans une économie matérielle, prendre un objet à autrui, est une soustraction
- Dans une économie immatérielle, prendre un objet à autrui, est une multiplication
- Les rentes exorbitantes des industries du divertissement, basées sur la vente du support matériel, sont donc menacées.

## L'offensive des «Majors»

Les parades de l'industrie du divertissement :

- empêcher la copie
- tenter de créer une rareté
- faire croire que la multiplication est une soustraction

## Comment rémunérer les auteurs ?

- Les solutions existent, sont appliquées, et fonctionnent bien pour la télévision, la radio
- Ces solutions sont **refusées** par les « Majors »

## La vraie révolution de l'Internet

- Pour le plus grand nombre, pour le public,  
grâce à l'Internet,  
tout se passe comme si la culture se rapprochait de plus  
en plus de son caractère originel de bien public
- Désormais, la musique (et d'autres ressources culturelles)  
est aussi abondante que la lumière, elle se puise sur un  
réseau peer-to-peer (P2P) sans en priver personne.
- Enrayer ces pratiques exige des mesures draconiennes :
  - surveillance des utilisateurs,
  - procès,
  - verrous technologiques coûteux.

# Plan

- 1 Le contexte de départ
- 2 La fabrique du consentement
- 3 Un trouble-fête : Internet
- 4 Intérêts privés, choix politiques**
- 5 Quelles lois pour enrayer la diffusion ?
- 6 Troisième et dernière étape du plan : Big Brother
- 7 Références

## Intérêts privés, choix politiques

- Pour mettre en place des lois aussi répressives, il faut l'accord du pouvoir.
- Le pouvoir actuel rejoint les structures économiques qui voient Internet comme un ennemi.  
Le pouvoir actuel contrôle l'exécutif, le législatif, le judiciaire et les médias.
- Internet est incontrôlé, de par sa structure.  
Il est de fait un contre-pouvoir politique, démocratique et citoyen.

## Note sur la structure de l'Internet

- La clé du développement de l'Internet ces 20 dernières années est la neutralité du réseau :  
Quand l'information est véhiculée sur Internet, aucune discrimination n'est appliquée en fonction de l'émetteur, du destinataire ou de la nature de cette information.

L'avenir d'Internet en dépend.

- L'objet des lois récentes sur l'Internet est de changer cette neutralité du réseau

# Plan

- 1 Le contexte de départ
- 2 La fabrique du consentement
- 3 Un trouble-fête : Internet
- 4 Intérêts privés, choix politiques
- 5 Quelles lois pour enrayer la diffusion ?**
- 6 Troisième et dernière étape du plan : Big Brother
- 7 Références

## Quelles lois pour enrayer la diffusion ?

- En 2006 : DADVSI (Droit d'Auteurs et Droits Voisins dans la Société de l'Information)
  - > Mesures Techniques de Protection,
  - > suppression de la copie privée, inapplicable
- En 2009 : « Création et Internet », création de la HADOPI (Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet)
  - > Contournement de l'autorité judiciaire,
  - > instauration des logiciels espions, inapplicable
- À venir : Loppsi 2, dangereuse

## HADOPI-FAQ

- 1 Contourner l'autorité judiciaire par un dispositif administratif
- 2 HADOPI : composé de membres non neutres
- 3 Opère sur dénonciations en provenance d'acteurs privés
- 4 Seules preuves : immatérielles, invérifiables (adresses IP)
- 5 Internet est le bouc émissaire d'une politique qui déroge aux libertés fondamentales
- 6 Pas de procédure contradictoire
- 7 Obligation de sécuriser la connexion contre la contrefaçon par des logiciels dont on ne sait rien
- 8 Il n'y a rien pour le droit d'auteur dans la loi...

## HADOPI-FAQ

### Ce qu'ils peuvent faire

- Ne peuvent pas sanctionner une contrefaçon (c'est illégal, car relevant de la justice)
  - Peuvent sanctionner la non installation du « mouchard »
- 
- On a donc une loi d'ores et déjà inapplicable (plaintes, erreurs, dégâts sociaux, décrets non publiables avant longtemps, etc.)
  - Mais, dicit M<sup>me</sup> Albanel : « *cette loi est destinée à changer les esprits* »

## Pourquoi cet acharnement du gouvernement ?

- 1 Sauvegarde d'intérêts privés
- 2 La mise en place d'un logiciel espion, dont on ne sait rien, qui ne devrait tourner que sous Windows, sera devenue habituelle, entrée dans les moeurs.
- 3 Utiliser l'infrastructure mise en place pour la loi Hadopi, dans le cadre de la Loppsi 2, dans les tiroirs de la ministre de l'Intérieur
- 4 Loppsi 2 : « Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure »

Alors, la Loppsi 2, c'est quoi ?

# Plan

- 1 Le contexte de départ
- 2 La fabrique du consentement
- 3 Un trouble-fête : Internet
- 4 Intérêts privés, choix politiques
- 5 Quelles lois pour enrayer la diffusion ?
- 6 **Troisième et dernière étape du plan : Big Brother**
- 7 Références

## LOPPSI 2

- La clef de Loppsi 2, ce sont les «mouchards» électroniques.
- Renforcement des moyens répressifs.
- permettrait « sans le consentement des intéressés, d'accéder à des données informatiques, de les observer, les collecter, les enregistrer, les conserver et les transmettre, telles qu'elles s'affichent pour l'utilisateur ou telles qu'il les y introduit par saisie de caractère ».
- C'est la légalisation des « chevaux de Troie » (logiciels espions).

## LOPPSI 2

- le dispositif pourra être mis en place à toute heure, soit en s'introduisant dans tout lieu physique (avec mise en place d'une « clé de connexion » dans l'ordinateur à surveiller), soit par « transmission par un réseau de communications électroniques », en s'infiltrant à distance dans la machine à surveiller.
- Lutte contre la cybercriminalité : essentiellement filtrer sur le contenu
- prévoit la création d'un fichier informatique appelé Périclès. Ce système « d'analyse sérielle » permettra d'effectuer des rapprochements entre les différents fichiers judiciaires (Stic, Judex, etc.).

## LOPPSI 2

- Ce « super-fichier » contiendra de nombreuses données liées à la vie du citoyen avec tous les dangers de dérives possibles : numéros de cartes grises, de permis de conduire, de puces de téléphones portables (IMEI), factures diverses, etc.
- La collecte de ces données proviendrait entre autres de « traitements automatisés de données à caractère personnel concernant toute infraction commise contre les personnes ». Ces données ne seraient donc plus uniquement « collectées au cours de procédures judiciaires pénales ».

## Les conséquences

- Remise en cause de la LCEN (Loi Confiance Économie Numérique)
- Enterrement en 1<sup>re</sup> classe de la notion de neutralité d'Internet

Mais, aussi,

### Conséquences extrêmement graves !

- Le pays entre dans une période où il sera contrôlé par des lois d'exception.
- Le seul contre-pouvoir démocratique et citoyen qui demeurerait passe sous le contrôle du même individu

# Big Brother

Je vous en supplie, madame la ministre, ne faites pas cela! (...)  
Vous êtes en train de faire quelque chose de très grave!

---

Jean DIONIS DU SÉJOUR (Nouveau Centre) à  
Christine Albanel, durant les débats HADOPI

# Édifiant

Je veux tout voir et tout savoir

---

Nicolas SARKOZY – 2006

# Plan

- 1 Le contexte de départ
- 2 La fabrique du consentement
- 3 Un trouble-fête : Internet
- 4 Intérêts privés, choix politiques
- 5 Quelles lois pour enrayer la diffusion ?
- 6 Troisième et dernière étape du plan : Big Brother
- 7 **Références**

## Références et liens

- Incontournable : <http://www.laquadrature.net>
- Cette présentation s'inspire de plusieurs passages de l'ouvrage de Florent Latrive, « Du bon usage de la piraterie », en vente en librairie, également téléchargeable ici : <http://www.freescape.eu.org/piraterie>
- Préfacé par Laurence Lessig, propagandiste de la culture libre, auteur de « *free culture* » et de la licence Creative Commons (<http://fr.creativecommons.org>) utilisée par Florent Latrive.

## Références et liens

- Sur la Loppsi 2 :
  - un article paru dans Libération (14/5/2009) :  
<http://www.ecrans.fr/Loppsi-2-bientot-Hadopi-en-pire,6865.html>
  - un article paru dans Le Monde : [http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/05/18/apres-la-dadvs-i-et-hadopi-bientot-la-loppsi-2\\_1187141\\_651865.html](http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/05/18/apres-la-dadvs-i-et-hadopi-bientot-la-loppsi-2_1187141_651865.html)
  - Conférence de Jérémie Zimmerman (de la Quadrature du net) : [http://www.ubuntu-party.org/party-files/FR/20090516/audios/05\\_HADOPI\\_La-Quadrature-du-Net.ogg](http://www.ubuntu-party.org/party-files/FR/20090516/audios/05_HADOPI_La-Quadrature-du-Net.ogg)

## Vidéos

- À l'assemblée Nationale, la réponse affligeante de Madame Alanel à la question de Christian Paul (« Les dispositifs de sécurisation des ordinateurs sont à l'opposée des dispositifs que peut tolérer et accepter le logiciel libre ») :

<http://www.youtube.com/watch?v=F011hLZHrM>

- Cette intervention a entraîné la mise en ligne d'une série de sites plus désopilants les uns que les autres, tel par exemple :

<http://www.tribords.com/albanelotron/index.php>

- Sur un ton plus loufoque, ce que donnerait l'application de cette loi : <http://www.numerama.com/magazine/>

[12927-Hadopi-les-premieres-images-du-tribunal-impartia.html](http://www.numerama.com/magazine/12927-Hadopi-les-premieres-images-du-tribunal-impartia.html)